

## Règlement des épreuves de sélection DAMES de mai 2022 pour les championnats d'Europe de juin 2022

L'EBL imposant aux joueurs d'être vaccinés pour participer aux championnats d'Europe, les joueurs participant à la sélection devront fournir une attestation (ou un pass) vaccinal avant le début de l'épreuve.

La Sélection Dames pour les championnats d'Europe de juin 2022 sera organisée par équipes de 3 paires, du 17 au 22 mai 2022

La liste des équipes retenues parmi les équipes candidates sera établie par la commission de sélection.

*Si l'équipe de France Dames est finaliste des championnats du Monde de mars 2022 et qu'elle conserve au moins deux des trois paires, elle sera reconduite d'office et la sélection sera annulée. Si elle est demi-finaliste, elle sera équipe fanion et rentrera en finale.*

*Les joueuses membres des équipes de France Mixte de l'Euro 2022 ne peuvent participer à cette sélection.*

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **28 avril 2022**. Les équipes qui souhaitent participer à la Sélection doivent adresser un dossier de candidature au service compétitions de la FFB comprenant à minima les noms, prénoms et n° de licence des 6 joueuses ainsi qu'une lettre d'engagement par paire (voir ci-dessous) signée par les deux joueuses (20 quai Carnot – 92210 Saint-Cloud – [jfchevalier@ffbridge.fr](mailto:jfchevalier@ffbridge.fr) – copie à [competitions@ffbridge.fr](mailto:competitions@ffbridge.fr)).

La commission de sélection se réunira pour choisir les équipes concernées à partir des critères suivants :

- Résultats récents obtenus par les paires de l'équipe ;
- Palmarès des paires et des joueuses, antériorité des paires composant l'équipe ;
- Expérience internationale.

La sélection est réservée aux joueuses de nationalité française.

La commission de Sélection se réserve le droit de modifier la composition de l'équipe gagnante en cas de manquement grave d'une joueuse à l'éthique ou à des normes de comportement qu'on est en droit d'attendre d'une représentante de la France à l'étranger.

Pour obtenir sa qualification chaque joueuse doit avoir disputé au moins 50% des donnes de chaque tour.

### **Organisation de la sélection.**

La sélection se déroulera dans les locaux de la FFB à Saint-Cloud.

### **Finale : match par KO de 128 donnes.**

Du mardi 17 mai à 13h30 au dimanche 22 mai à 17h30. (Voir horaires détaillés ci-dessous)

## **Droits d'engagements et indemnités de déplacement**

Droits d'engagement = **300 € par équipe et par tour.**

Si un pré-tour est organisé, les droits d'engagement seront de 150€ pour le pré-tour.

Indemnités : Les joueuses n'habitant pas en région parisienne et venant à la FFB seront remboursées de leur frais de transports, d'hôtel et de diner sur justificatif et dans la limite de 100€ par nuit (vendredi, samedi et dimanche) ou de 150€ par nuit (du lundi au jeudi) pour leurs frais d'hébergement et de 25€ pour le diner.

## **Horaires**

### **Finale**

*Vendredi 20 mai 2022*

Segment 1 de 12h45 à 15h00

Segment 2 de 15h15 à 17h30

*Samedi 21 mai 2022*

Segment 3 de 10h00 à 12h15

Segment 4 de 12h45 à 15h00

Segment 5 de 15h15 à 17h30

*Dimanche 22 mai 2022*

Segment 6 de 10h00 à 12h15

Segment 7 de 12h45 à 15h00

Segment 8 de 15h15 à 17h30

### **Receveur-visiteur**

Un tirage au sort sera effectué entre les deux capitaines avant le 1<sup>er</sup> segment. L'équipe gagnant le tirage au sort choisira d'être receveur (= l'équipe s'assoit en dernier) soit lors des segments pairs soit lors des segments impairs.

### **Départage des ex-aequo**

En cas d'égalité en IMPs à l'issue du dernier segment, les équipes joueront deux donnes supplémentaires. En cas de nouvelle égalité en IMPs, les équipes joueront les donnes une par une en mort subite : l'équipe la première à marquer au moins un IMP sera déclarée vainqueur.

Dans cette phase de départage des ex aequo, les 4 joueurs de chacune des deux équipes resteront à la même place que lors du dernier segment. Aucune modification ne sera acceptée pour quelque motif que ce soit sauf cas de force majeure avéré (un train ou un avion à prendre n'est pas un cas de force majeure).

### **Dispositions « COVID » :**

En fonction des dispositions légales applicables en mai 2022 et des conditions d'accès au championnat d'Europe la FFB pourra :

- Exiger que les joueuses présentent un pass vaccinal valide.
- Imposer le port du masque et/ou le respect de la distanciation sociale dans les locaux de la FFB.
- Limiter l'accès dans les salles de jeux aux joueuses, arbitres et officiels.